

Interactifs



Édito de Gilles Dupin, Directeur général

Sérénité dans la tourmente...

Page 2 :

Nouveau produit :

Sérénité Viagère,
un contrat accessible
de 60 à 90 ans...

Pages 3 à 12 :

Cahier spécial "Données financières"

Page 3 : l'environnement
économique et financier

Pages 4 à 10 : fiches
techniques des supports

Page 11 : la gestion des
fonds d'investissement
supports des contrats
en unités de compte

Page 12 : glossaire

Consacrer chaque année un numéro spécial de ce bulletin d'information à la présentation des différents supports accessibles grâce aux contrats d'assurance proposés par notre mutuelle ne répond pas seulement à une obligation d'information posée par la réglementation, auquel cas quelques chiffres concentrés dans un tableau pourraient suffire. Ce travail s'inscrit surtout dans le cadre de la politique d'information de notre mutuelle d'assurance et nous savons, au travers des questions que vous posez, que vous en appréciez le contenu. Pareil numéro est d'autant plus bienvenu aujourd'hui que nous vivons une crise sans précédent, une crise née de l'abondance du crédit facile à des clients insolvable, qui prend une ampleur considérable en affectant tout le système bancaire mondial et en s'étendant à l'économie réelle. Emmanuel Sales, Directeur général de la Financière de la Cité, notre principal partenaire en matière de gestion d'actifs aux côtés de la Française des Placements, revient sur le sujet, recherchant pour conclure des raisons d'espérer.



Épargnée par les effets directs de la crise née aux États-Unis voici quinze mois, grâce à une gestion financière prudente et restée à l'écart des modes qui ont promu des actifs qualifiés aujourd'hui de "toxiques", notre mutuelle subit les conséquences de la dégringolade des marchés financiers et de la crise de confiance qui l'accompagne. Mais la solidité de ses fonds propres comptables, qui représentent plus de deux fois l'exigence de marge de solvabilité requises par la réglementation européenne, contre une moyenne de 1,2 pour les assureurs vie opérant en France, permet d'affronter la bourrasque avec une relative

sérénité. Et dans la sinistreuse ambiance, l'annonce récente par notre mutuelle d'une revalorisation de la part servant de support aux contrats immobiliers, qui conduira, dividendes compris, à des rendements compris vraisemblablement entre 9,7% et 10,2% selon les contrats souscrits pour une année complète de détention, démontre tout l'intérêt que peut apporter une diversification des supports choisis, qui doit rester cohérente avec la situation de chacun et son appétit plus ou moins grand pour le risque.

Cette crise apporte aussi la démonstration de la pertinence des discours que nous tenons dans les assemblées générales depuis des années, pour encourager nos sociétaires, présents ou futurs, à ne pas voir dans les seuls contrats d'épargne assurance-vie la solution au grave problème de la chute des revenus l'âge de la retraite venu. Les garanties offertes par les contrats de rente et les régimes de retraite par capitalisation en points comme ceux diffusés par notre mutuelle apportent de toutes autres garanties... et pour des durées viagères. Aussi, forts de nos savoir-faire, est-ce avec minutie et attention que nous avons préparé Sérénité Viagère, le contrat de rente viagère qui vous est présenté dans ce numéro, qui remplace Certitudes Viagères dans notre gamme, en apportant les améliorations que vous avez souhaitées et que notre expérience a validées. Cette confrontation d'idées permet aussi de progresser, c'est là une autre force du mutualisme.

De la solvabilité de notre mutuelle, de ce produit innovant, des évolutions de notre environnement réglementaire ou fiscal, de tant d'autres sujets, nous débattons lors des assemblées générales des groupements départementaux. À ces moments privilégiés d'information et d'échanges, nous vous invitons à participer nombreux. Vos élus et les collaborateurs qui les entourent seront heureux de vous y accueillir.



Sérénité Viagère, un contrat accessible de 60 à 90 ans...

Sérénité Viagère, nouveau contrat de Capma & Capmi, vous propose de conjuguer, à vos mesures, un revenu viager et la protection de vos proches.

Sérénité Viagère témoigne à nouveau du savoir-faire de la Caisse en matière de retraite et de sa capacité à apporter des réponses innovantes et performantes aux conséquences de l'allongement de la durée de la vie et du risque viager.

La crise financière abondamment commentée dans ce numéro nous rappelle, s'il en était besoin, que la constitution d'un complément de revenus pour sa retraite ne peut s'envisager que dans un contexte de totale sécurité et de parfaite liquidité. C'est ainsi que Capma & Capmi, créateur il y a plus de 50 ans de l'un des tous premiers régimes de retraite par capitalisation, conçoit ses contrats. Forte de son expérience, Capma & Capmi propose aujourd'hui avec **Sérénité Viagère** une réponse originale aux personnes âgées de 60 à 90 ans qui souhaitent compléter leurs retraites. Original, le contrat **Sérénité Viagère** l'est à plus d'un titre car il répond avec la plus grande souplesse aux interrogations que se pose chacun d'entre nous au moment de convertir une partie de son épargne en rente. "Quel sera le montant de la rente ?" est bien sûr la première question mais de nombreuses autres suivent parmi lesquelles "Comment la rente sera-t-elle revalorisée ?", "Que se passera-t-il si les marchés financiers chutent ?", "Que ferons-nous en cas d'imprévu ?", "Peut-on effectuer un rachat ?", "Les héritiers ne risquent-ils pas d'être pénalisés en cas de décès prématuré ?"...

À ces questions légitimes, les contrats d'assurance vie traditionnels apportent des réponses souvent très partielles et insuffisantes.

Sérénité Viagère vous apporte des garanties qui répondent en toute sécurité à vos attentes :

- **Un revenu qui vous sera versé votre vie durant** : vous êtes cer-

tain de disposer d'un complément de revenu qui contribuera également le moment venu à financer tout ou partie des dépenses liées à l'atteinte d'un âge élevé. **Sérénité Viagère** vous garantit la régularité des revenus et ne nécessite aucune gestion de votre part. Une tranquillité appréciable lorsque l'on connaît la réactivité et la disponibilité qu'exigent par exemple la gestion d'un compte-titres ou encore d'un bien immobilier.

- **Un revenu dont vous connaissez dès la souscription le taux minimum de revalorisation** : ce taux est garanti tant que vous percevez votre rente et vous êtes certain que celui-ci ne pourra jamais diminuer. Une sécurité essentielle au regard de la volatilité des marchés financiers et de ses conséquences.
- **Le versement d'un capital en cas de décès de l'assuré aux bénéficiaires désignés par le souscripteur** : lors de la souscription vous choisissez, dans certaines limites, le montant du capital que vous souhaitez transmettre à vos proches en cas de décès. Ce capital est dégressif selon l'option retenue à la signature du contrat. Ce choix est indépendant de votre état de santé puisque **Sérénité Viagère** est accessible sans aucune formalité médicale de 60 à 90 ans. Vous pouvez ainsi conjuguer en toute sérénité la perception d'un revenu viager avec la protection de vos proches.
- **Une épargne disponible en cas d'imprévu** : à tout moment, en cas de nécessité, vous pouvez si vous le souhaitez mettre un terme à votre contrat et percevoir sa valeur de rachat. Une disponibilité de l'épargne appréciable qui permet d'envisager la souscription de **Sérénité Viagère** avec tranquillité puisque "perception d'un revenu



viager" ne rime plus avec "indisponibilité" de l'épargne.

Sérénité Viagère s'inscrit par ailleurs dans le **cadre fiscal et juridique privilégié de l'assurance vie**, présentant ainsi des avantages tant sur le plan de l'impôt sur le revenu qu'en matière de droits de succession.

La sécurité et la souplesse proposées par **Sérénité Viagère** en font un contrat qui peut être souscrit aussi bien par un retraité souhaitant compléter ses revenus que par son conjoint qui n'aurait pas ou peu cotisé pour sa retraite. La constitution d'un revenu viager au moyen de **Sérénité Viagère** permettra de sécuriser les ressources du foyer mais aussi de compenser, le cas échéant, l'insuffisance des pensions de réversion servies par les régimes obligatoires.

La souscription de **Sérénité Viagère** s'avère particulièrement simple : il s'agit d'un contrat à cotisation unique sans aucune formalité médicale. N'hésitez pas à contacter votre interlocuteur habituel pour découvrir l'ensemble des caractéristiques et des modalités de fonctionnement de **Sérénité Viagère**. Ensemble, vous étudierez les opportunités de souscrire un tel contrat : fonds provenant d'un héritage, cession d'un bien immobilier, vente d'une affaire, d'une clientèle, arbitrage d'actifs patrimoniaux, etc.

Avec **Sérénité Viagère**, Capma & Capmi, société d'assurance mutuelle vie, qui place l'éthique et la transparence au rang de ses valeurs privilégiées, vous garantit un complément de revenus alliant sécurité, souplesse et visibilité. **Sérénité Viagère** mérite votre confiance et votre intérêt.

Introduction rédigée par Emmanuel Sales,

Directeur général de la Financière de la Cité, le 25 septembre 2008

La crise financière s'intensifie

Il y a deux ans, peu de gens prenaient au sérieux les oiseaux de mauvais augure (dont nous étions) qui s'inquiétaient de l'exposition croissante des banques et des ménages américains au risque de crédit. Pourtant, le retournement du marché de l'immobilier aux États-Unis aura mis à bas l'édifice de dettes sur lequel reposait en grande partie le dynamisme de la croissance américaine. Confrontés à la baisse du prix de leurs maisons et à la hausse des taux d'intérêt, les ménages américains se sont retrouvés en situation de cessation de paiement, entraînant dans leur chute de nombreux organismes de crédit. De proche en proche, la crise s'est diffusée à l'ensemble du système financier. Incapables de se défaire de titres de créance devenus irrécouvrables, les banques se sont retrouvées rapidement à court d'argent, entraînant une intervention des Banques Centrales et des États pour rétablir la confiance. Toutes les bourses mondiales se sont retournées, les valeurs les plus touchées étant logiquement les banques et les sociétés dont l'activité dépend fortement du crédit bancaire (constructeurs automobiles, fabricants de biens d'équipement). Après s'être inscrits en hausse face aux risques d'inflation, les taux d'intérêt des obligations d'État se sont nettement repliés face aux craintes d'un ralentissement économique majeur.

Ces derniers mois, la crise financière s'est intensifiée. Les principales maisons de titres de Wall Street ont été forcées soit de s'adosser à des banques disposant l'une large base d'activités et d'une capacité d'accès aux dépôts (Bear Stearns, Merrill Lynch) ou de se placer sous le régime du chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites qui permet à une entreprise en difficulté de poursuivre son fonctionnement tout en recherchant un accord avec ses créanciers sous le contrôle du pouvoir judiciaire (Lehman Brothers). Pour éviter une réaction en chaîne, les autorités fédérales ont nationalisé les deux principales agences de crédit hypothécaire du pays (Fanny Mae et Freddie Mac) et ont organisé le démantèlement de l'assureur AIG. Un plan global de sauvetage du système financier est en cours d'élaboration, qui permettrait le financement des créances douteuses des banques par l'émission de titres publics.

L'attitude résolue des organismes de tutelle du secteur financier semble, à ce jour, avoir atténué la crainte d'une implosion du système. Cependant, les bilans des établissements demeurent durablement affectés par des créances de faible qualité : les dépréciations constatées s'élèvent à plus de 513 milliards de dollars. La qualité des portefeuilles représentant les crédits continue de se détériorer. Aux États-Unis, les taux de défaut des prêts immobiliers demeurent en augmentation sous l'effet de la poursuite de la chute de l'immobilier et de la révision

à la hausse des taux d'intérêt d'emprunt. L'accroissement des taux de défaut gagne également les cartes de crédit. Le risque d'exigibilité des contrats d'échange de taux d'intérêt contre la couverture du risque de crédit d'émetteurs privés (les CDS, credit default swaps) suscite l'inquiétude. Ainsi, l'augmentation des provisions en raison du ralentissement mondial, la contraction prévisible des revenus tirés des activités de marchés, ajoutent aux tensions sur les marchés de capitaux et risquent d'aggraver davantage le resserrement du crédit.

Dans ce contexte, le ralentissement se confirme. En Europe, le climat des affaires et le moral des consommateurs continuent de baisser. Les bénéfices des sociétés ont commencé à se contracter. Et la hausse des prix des produits de base (pétrole, produits alimentaires) complique la tâche des banques centrales, qui doivent contenir les pressions inflationnistes, sans pénaliser les conditions de reprise de l'activité. Les pays émergents montrent également des signes d'essoufflement, du fait de la baisse de la consommation dans leurs marchés d'exportation, de la hausse des coûts du fret et de tensions sociales persistantes.

Les marchés financiers demeurent mal orientés

Les marchés des actions se sont à nouveau repliés sur l'ensemble des places boursières, les derniers mois ayant été particulièrement mouvementés. Après avoir connu un court répit au cours du mois de mai, la résurgence de l'inflation et l'assombrissement des perspectives économiques ont fait replonger les marchés. Le sauvetage de la banque d'investissement Bear Stearns et la retombée des prix du pétrole ont favorisé une timide reprise des marchés pendant les mois d'été, dans des volumes d'affaires cependant faibles. Depuis le début du mois de septembre, et malgré les mesures de sauvetage récentes annoncées par les autorités fédérales, la prise de conscience par les opérateurs de l'ampleur de la crise a fait replonger les grands marchés d'actions. Les bourses des pays émergents, qui avaient été épargnées durant plusieurs mois, du fait du dynamisme perçu de la croissance asiatique et de la hausse des matières premières, ont successivement décroché, la forte baisse des cours entraînant même la fermeture temporaire de certaines places.

Les rendements des obligations d'État ont également connu des fluctuations de grande ampleur. Après s'être inscrits à des creux, les taux nominaux se sont vivement redressés en fin de trimestre, du fait notamment de la perception d'un environnement inflationniste susceptible d'obérer la rémunération des placements à taux fixe. Depuis la fin du mois d'août, le retour au premier plan de la crise financière, la confirmation du ralentissement de l'économie réelle, la recherche de placements sécuritaires ont entraîné un

repli vers les obligations d'État, dont les taux se sont nettement abaissés.

De sérieuses raisons d'espérer

Cette crise a le mérite de purger les déséquilibres qui s'étaient accumulés au fil des ans dans l'économie mondiale. Par son ampleur, la crise bancaire ouvre la voie à une réforme en profondeur du système financier. L'effondrement des grandes banques d'investissement de Wall Street marque ainsi la fin d'un cycle de croissance malsain, caractérisé par une augmentation démesurée des encours de crédit.

D'autre part, les grandes banques centrales mondiales ont fait preuve durant cette période d'une grande réactivité en montrant leur capacité à intervenir de concert pour assurer le fonctionnement normal des marchés interbancaires, adresser des messages de confiance aux déposants et superviser le sauvetage des établissements en difficulté. Elles ont rapidement pris la mesure des événements, et n'ont pas, comme lors de la crise des caisses d'épargne des années 1990 aux États-Unis, cherché à minimiser les difficultés.

Enfin, s'ils ne suffiront pas à eux seuls à sauver la croissance mondiale d'un ralentissement significatif, les pays émergents ont cependant fait la preuve de leur capacité à amortir les chocs conjoncturels et financiers des États avancés, notamment en participant aux augmentations de capital des banques en difficulté. La crise financière aura ainsi contribué à leur meilleure intégration dans l'économie mondiale.

Dans cet environnement, différents facteurs de stabilisation sont à l'œuvre et feront sentir progressivement leurs effets. Les actions concertées de soutien des banques centrales devraient permettre aux établissements financiers de porter plus favorablement leurs actifs critiques et d'améliorer à nouveau leur compte de résultat. Dans les pays économiquement avancés, l'ancrage des anticipations d'inflation et des coûts de main d'œuvre rend peu probable un nouveau cycle de durcissement de la politique monétaire, malgré la hausse du prix des matières premières. L'économie pourrait donc se redresser progressivement après avoir traversé une période de contraction.

Quels sont les impacts de ces événements sur notre Mutuelle ? Il serait illusoire de penser qu'une crise d'ampleur inégalée depuis la grande dépression n'ait pas d'effet sur certains postes du patrimoine. Mais avec une solide base de fonds propres, une marge de solvabilité confortable, une allocation d'actifs prudente, Monceau Assurances devrait sortir renforcé d'une crise financière dont l'un des mérites aura été de mettre au jour la fragilité des stratégies fondées sur la recherche de rendement à court terme, au prix d'un endettement excessif.

Monceau Performance

Nom du support : **FCP Monceau Performance**
 Code ISIN : FRO007009717
 Classification AMF : Obligations et autres titres de créances libellés en euro
 Société de gestion : Fortis Investment Management France

Contrat(s) permettant
d'accéder à ce fonds :
 Dynavie,
 Monceau Entreprise

Actif du fonds au 30/12/2007	Frais de gestion maximum (TTC)	Frais de gestion réels en 2007 (TTC)
19 842 794,17 €	0,300 %	0,050 %

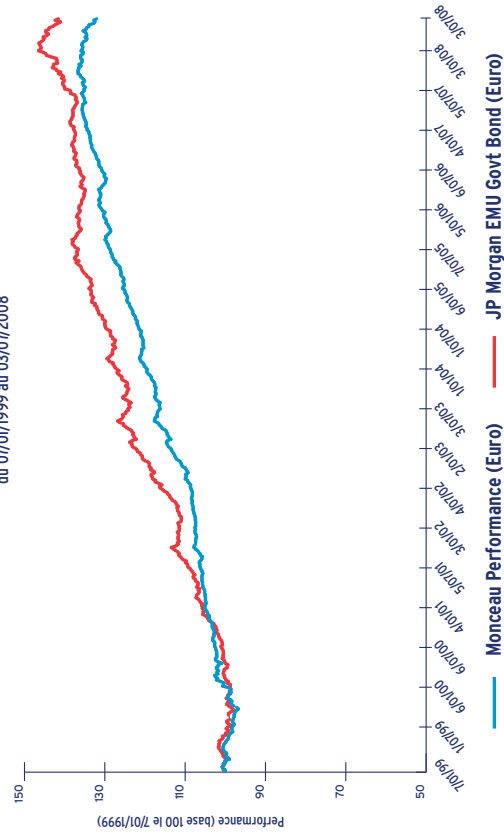
Commission de souscription maximum (TTC)
 (néant pour les souscriptions effectuées dans le cadre des contrats de Capma & Capmi)

Commission de rachat maximum (TTC)
 Néant

Sur 3 ans (du 31/12/2004 au 30/12/2007)	Sur 1 an (du 31/12/2006 au 30/12/2007)	1 ^{er} semestre 2008 (du 31/12/2007 au 30/06/2008)
Performance (non annualisée)	Performance	Performance
2,94 %	1,54 %	2,14 %
Volatilité (non annualisée)	Volatilité	Volatilité
1,67 %	1,49 %	2,19 %

Évolution des performances

du 07/01/1999 au 03/07/2008



Monceau Sélection France Europe

Nom du support : **FCP Monceau Sélection France Europe**
 Code ISIN : FRO007016720
 Classification AMF : Actions des pays de la Communauté européenne
 Société de gestion : La Française des Placements Investissements

Contrat(s) permettant
d'accéder à ce fonds :
 Dynavie,
 Carnet Multi Épargne (F4),
 Carnet d'épargne multisupport,
 Monceau Entreprise, Carnet Indiciel 1

Actif du fonds au 30/12/2007	Frais de gestion maximum (TTC)	Frais de gestion réels en 2007 (TTC)
242 380 242 €	1,794 %	0,897 %

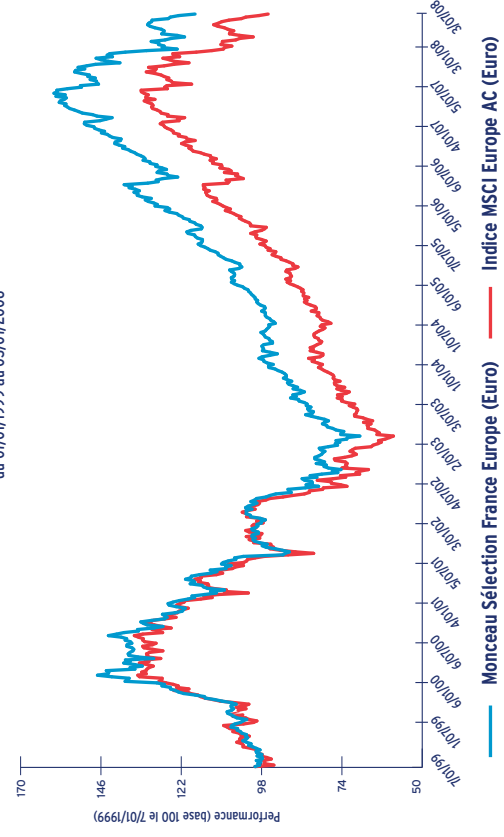
Commission de souscription maximum (TTC)
 (néant pour les souscriptions effectuées dans le cadre des contrats de Capma & Capmi)

Commission de rachat maximum (TTC)
 Néant

Sur 3 ans (du 31/12/2004 au 30/12/2007)	Sur 1 an (du 31/12/2006 au 30/12/2007)	1 ^{er} semestre 2008 (du 31/12/2007 au 30/06/2008)
Performance (non annualisée)	Performance	Performance
44,40 %	0,16 %	-16,39 %
Volatilité (non annualisée)	Volatilité	Volatilité
10,22 %	12,77 %	14,31 %

Évolution des performances

du 07/01/1999 au 03/07/2008



Monceau Sélection Internationale

Nom du support : **FCP Monceau Sélection Internationale**
 Code ISIN : FRO007016712
 Classification AMF : Actions internationales
 Société de gestion : La Française des Placements Investissements

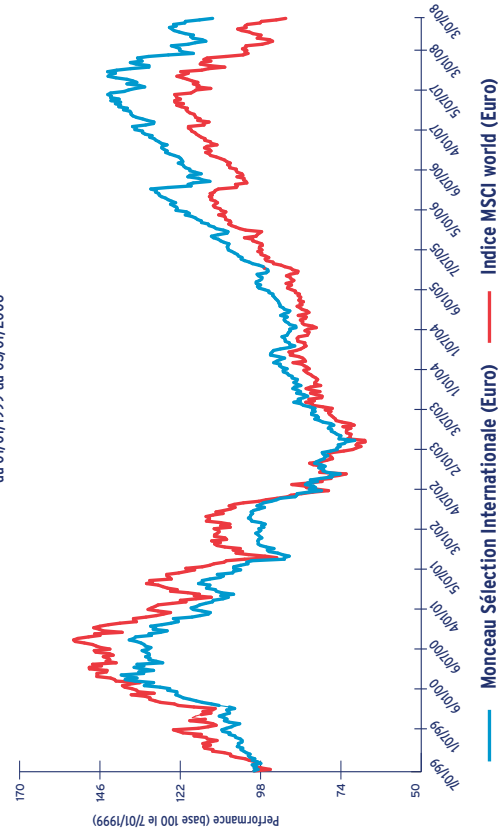
Contrat(s) permettant
d'accéder à ce fonds :
Dynamie, Carnet
Indiciel International

Actif du fonds au 30/12/2007	48 254 953,10 €	Frais de gestion maximum (TTC)	2,090 %	Frais de gestion réels en 2007 (TTC)	1,150 % ⁽¹⁾
---------------------------------	-----------------	-----------------------------------	---------	---	------------------------

Commission de souscription maximum (TTC) (néant pour les souscriptions effectuées dans le cadre des contrats de Capma & Capmi)	4,000 %	Commission de rachat maximum (TTC)	Néant
---	---------	------------------------------------	-------

Sur 3 ans (du 31/12/2004 au 30/12/2007)		Sur 1 an (du 31/12/2006 au 30/12/2007)		1 ^{er} semestre 2008 (du 31/12/2007 au 30/06/2008)	
Performance (non annualisée)	43,04 %	Performance	3,48 %	Performance	-13,45 %
Volatilité (non annualisée)	10,17 %	Volatilité	11,60 %	Volatilité	16,48 %

Évolution des performances du 07/01/1999 au 03/07/2008



Monceau Sélection Plus

Nom du support : **Monceau Sélection Plus**
 Code ISIN : FRO010515940
 Classification AMF : Diversifié
 Société de gestion : La Financière de la Cité

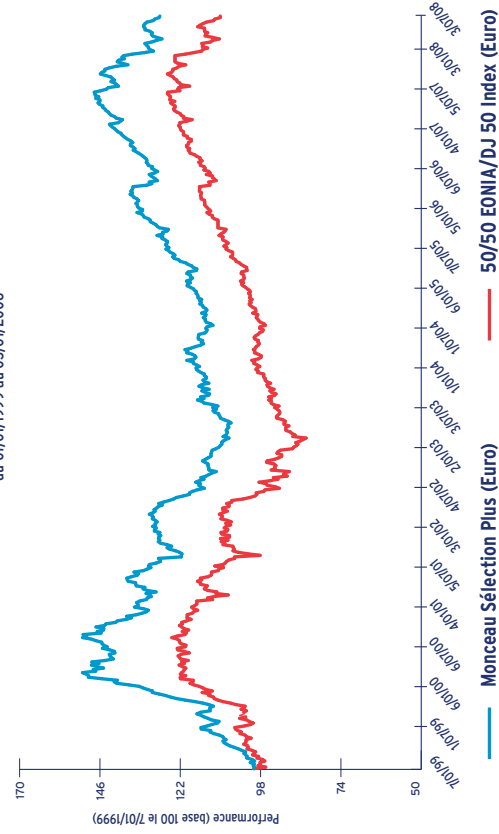
Contrat(s) permettant
d'accéder à ce fonds :
Dynamie,
Carnet Valeurs Mondiales

Actif du fonds au 30/12/2007	43 132 556,58 €	Frais de gestion maximum (TTC)	1,800 %	Frais de gestion réels en 2007 (TTC)	0,900 %
---------------------------------	-----------------	-----------------------------------	---------	---	---------

Commission de souscription maximum (TTC) (néant pour les souscriptions effectuées dans le cadre des contrats de Capma & Capmi)	4,750 %	Commission de rachat maximum (TTC)	Néant
---	---------	------------------------------------	-------

Sur 3 ans (du 31/12/2004 au 30/12/2007)		Sur 1 an (du 31/12/2006 au 30/12/2007)		1 ^{er} semestre 2008 (du 31/12/2007 au 30/06/2008)	
Performance (non annualisée)	19,33 %	Performance	0,42 %	Performance	-7,59 %
Volatilité (non annualisée)	5,46 %	Volatilité	5,96 %	Volatilité	6,41 %

Évolution des performances du 07/01/1999 au 03/07/2008



Monceau Convertibles

Nom du support : **FCP Monceau Convertibles**
 Code ISIN : FRO007046446
 Classification AMF : Diversifié
 Société de gestion : La Française des Placements Investissements

Contrat(s) permettant d'accéder à ce fonds :
 Dynavie,
 Carnet d'épargne multisupport,
 Carnet Indiciel 1

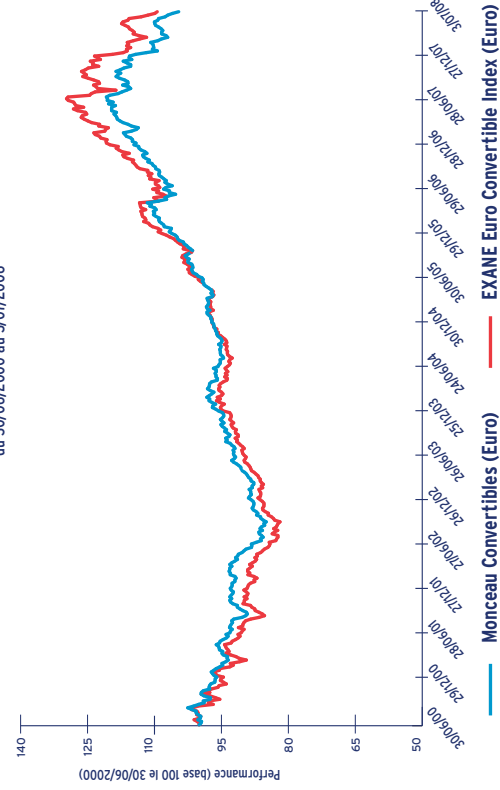
Actif du fonds au 30/12/2007	Frais de gestion maximum (TTC)	Frais de gestion réels en 2007 (TTC)
99 193 066,87 €	1,794 %	0,598 %

Commission de souscription maximum (TTC)
 (néant pour les souscriptions effectuées dans le cadre des contrats de Capma & Capmi)

Commission de rachat maximum (TTC)
 Néant

Sur 3 ans (du 31/12/2004 au 30/12/2007)	Sur 1 an (du 31/12/2006 au 30/12/2007)	1 ^{er} semestre 2008 (du 31/12/2007 au 30/06/2008)
Performance (non annualisée) 19,56 %	Performance 1,66 %	Performance -9,00 %
Volatilité (non annualisée) 4,85 %	Volatilité 5,79 %	Volatilité 5,85 %

Évolution des performances du 30/06/2000 au 3/07/2008



Monceau Trésorerie

Nom du support : **FCP Monceau Trésorerie**
 Code ISIN : FRO007072087
 Classification AMF : Monétaire Euro
 Société de gestion : La Française des Placements Investissements

Contrat(s) permettant d'accéder à ce fonds :
 Dynavie

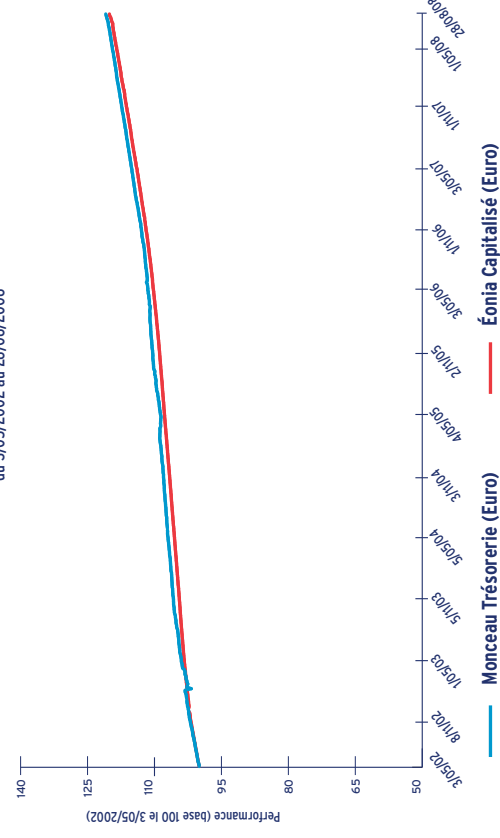
Actif du fonds au 30/12/2007	Frais de gestion maximum (TTC)	Frais de gestion réels en 2007 (TTC)
13 873 757,90 €	1,196 %	0,100 %

Commission de souscription maximum (TTC)
 (néant pour les souscriptions effectuées dans le cadre des contrats de Capma & Capmi)

Commission de rachat maximum (TTC)
 Néant

Sur 3 ans (du 31/12/2004 au 30/12/2007)	Sur 1 an (du 31/12/2006 au 30/12/2007)	1 ^{er} semestre 2008 (du 31/12/2007 au 30/06/2008)
Performance (non annualisée) 8,85 %	Performance 3,90 %	Performance 1,89 %
Volatilité (non annualisée) 0,29 %	Volatilité 0,12 %	Volatilité 0,05 %

Évolution des performances du 3/05/2002 au 28/08/2008



Monceau Europe Dynamique

Nom du support : **FCP Monceau Europe Dynamique**

Code ISIN : FRO007070636

Classification AMF : Actions internationales

Société de gestion : Métropole Gestion

Contrat(s) permettant
d'accéder à ce fonds :

Dynavie

Actif du fonds au 30/12/2007	Frais de gestion maximum (TTC)	Frais de gestion réels en 2007 (TTC)
48 056 051,60 €	1,750 %	1,140 %

Commission de souscription maximum (TTC)

(néant pour les souscriptions effectuées dans le cadre des contrats de Capma & Capmi)
4,000 %

Commission de rachat maximum (TTC)

Néant

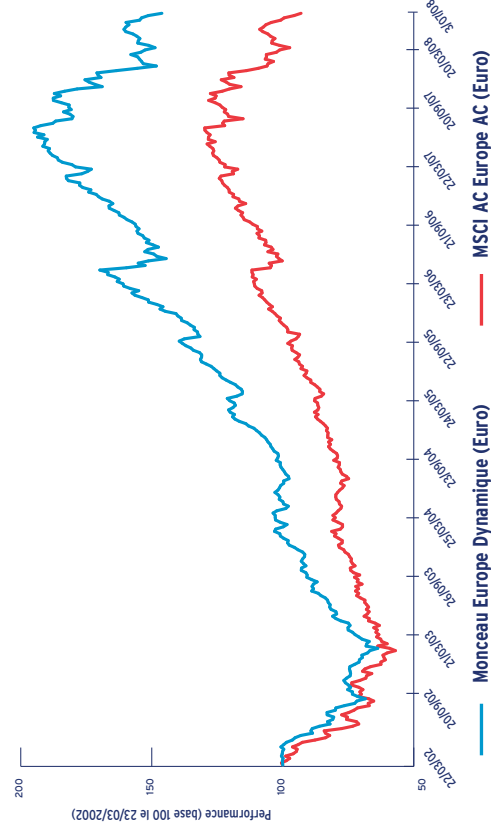
Sur 3 ans (du 31/12/2004 au 30/12/2007)

Performance (non annualisée)	Volatilité (non annualisée)	Performance	Volatilité
56,88 %	19,32 %	-0,19 %	20,18 %

1^{er} semestre 2008 (du 31/12/2007 au 30/06/2008)

Performance	Volatilité
-13,15 %	25,20 %

Évolution des performances du 23/03/2002 au 3/07/2008



Monceau Éthique

Nom du support : **FCP Monceau Éthique**

Code ISIN : FRO007056098

Classification AMF : Actions de pays de la zone euro

Société de gestion : La Française des Placements Investissements

Contrat(s) permettant
d'accéder à ce fonds :

Dynavie

Actif du fonds au 30/12/2007	Frais de gestion maximum (TTC)	Frais de gestion réels en 2007 (TTC)
21 172 353,52 €	1,000 %	1,000 %

Commission de souscription maximum (TTC)

(néant pour les souscriptions effectuées dans le cadre des contrats de Capma & Capmi)
2,000%

Commission de rachat maximum (TTC)

2,000 %

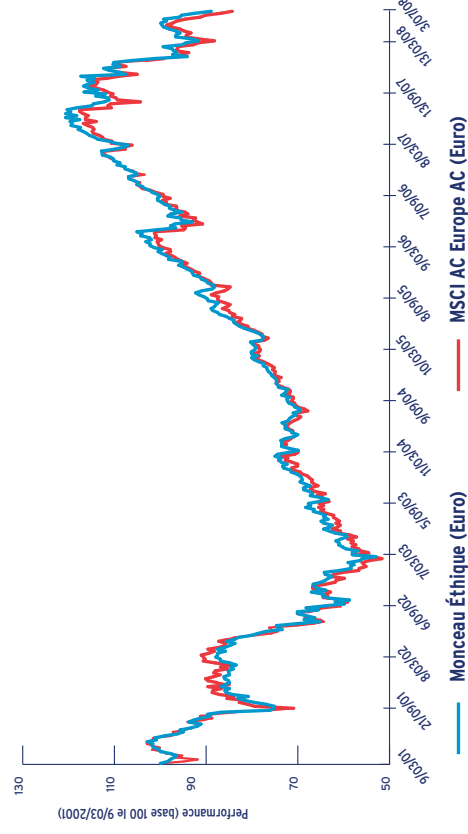
Sur 3 ans (du 31/12/2004 au 30/12/2007)

Performance (non annualisée)	Volatilité (non annualisée)	Performance	Volatilité
44,40 %	10,22 %	2,16 %	11,71 %

1^{er} semestre 2008 (du 31/12/2007 au 30/06/2008)

Performance	Volatilité
-16,24 %	18,28 %

Évolution des performances du 9/03/2001 au 3/07/2008



Carnet de prévoyance

Nom du support :

Carnet de prévoyance

Composition :

4,289895 parts de la SICAV Noam France Opportunités D. (FR0010302380) devenues 8,769293 parts de la SICAV Crédit Mutuel CIC France D (FR0010361048), 3 parts du FCP SGAM Invest France diversifiée, 24,22434223 parts de la SICAV Étoile Action France part D, 3 parts de la SICAV Uni Hoche, 1,38555 parts du FCP SGAM Invest Europe Large Cap C

Code ISIN :

FR0010408864 FR0010361048 FR0010286740
FR0010383745 FRO000930455 FRO010286732

Classification AMF :

25 Actions françaises, 5 Diversifiés, 5 Actions des pays de la Communauté européenne, 5 Actions internationales

Société de gestion :

Neulifize Gestion, CM CIC Asset Management,
Société Générale Asset Management, Étoile Gestion, Palatine Asset Management

Contrat(s) permettant d'accéder à ce fonds :

Carnet de prévoyance, FCPIE

Actif du fonds au 30/12/2007	Frais de gestion maximum (TTC)	Frais de gestion réels en 2007 (TTC)
1 79 470 000 €	1 1,794 %	1 1,794 %
2 889 266 000 €	2 2,392 %	2 1,800 %
3 786 811 000 €	3 2,400 %	3 1,830 %
4 464 766 000 €	4 1,750 %	4 1,910 %
5 285 593 000 €	5 1,196 %	5 1,110 %
6 226 535 000 €	6 2,400 %	6 1,840 %

Commission de souscription maximum (TTC)

(néant pour les souscriptions effectuées dans le cadre des contrats de Capma & Capmi)

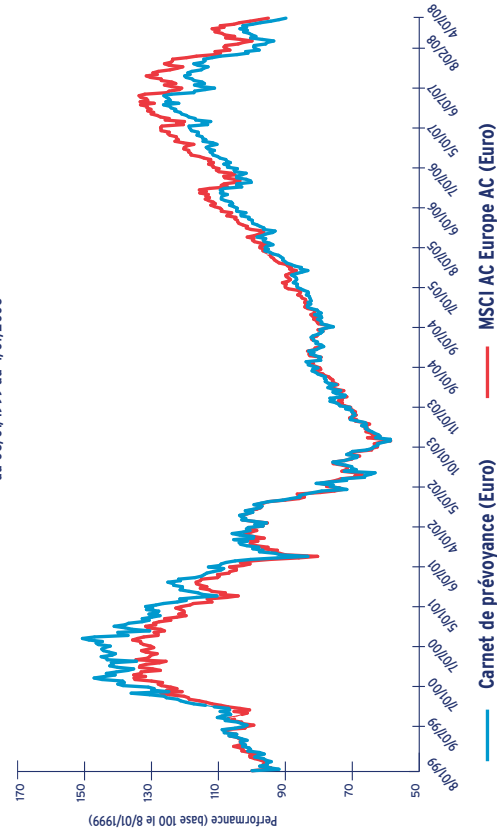
- 1 2,500 % jusqu'à 700 000 € et 0,500 % au-delà
- 2 2,000 %
- 3 2,000 % jusqu'à 30 000 € et 1 % au-delà
- 4 2,000 %
- 5 2,000 % jusqu'à 30 000 € et 1 % au-delà

Commission de rachat maximum (TTC)

Néant

Sur 3 ans (du 31/12/2004 au 30/12/2007)	Sur 1 an (du 31/12/2006 au 30/12/2007)	1 ^{er} semestre 2008 (du 31/12/2007 au 30/06/2008)
Performance (non annualisée)	Performance	Performance
Volatilité (non annualisée)	Volatilité	Volatilité
38,09 %	NA	-19,62 %
		NA

Évolution des performances du 08/01/1999 au 4/07/2008



Nom du support :

F2

Composition :

4,289895 parts de la SICAV Noam France Opportunités D, 24,22434223 parts de la SICAV Étoile Actions France part D, 1,38555 parts du FCP SGAM Invest Europe Large Cap C

Code ISIN :

FR0010408864 FR0010383745 FR0010286732

Classification AMF :

5 Actions françaises, 5 Actions des pays de la Communauté européenne, 5 Actions internationales

Société de gestion :

Neulifize Gestion, Étoile Gestion, Société Générale Asset Management

Contrat(s) permettant d'accéder à ce fonds :
Carnet Multi Épargne

Actif du fonds au 30/12/2007	Frais de gestion maximum (TTC)	Frais de gestion réels en 2007 (TTC)
1 79 470 000 €	1 1,794 %	1 1,794 %
2 464 766 000 €	2 1,750 %	2 1,910 %
3 226 535 000 €	3 2,400 %	3 1,840 %

Commission de souscription maximum (TTC)

(néant pour les souscriptions effectuées dans le cadre des contrats de Capma & Capmi)

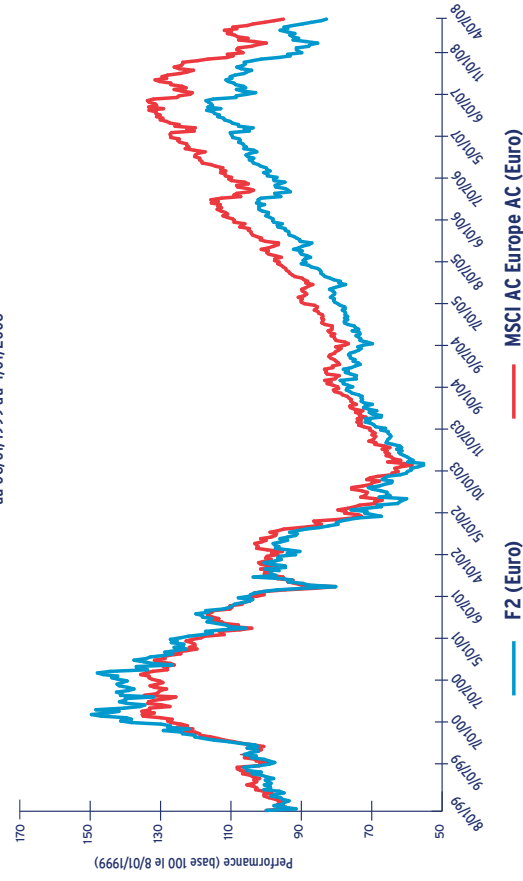
- 1 2,500 % jusqu'à 700 000 € et 0,500 % au-delà
- 2 2,000 %
- 3 2,000 % jusqu'à 30 000 € et 1 % au-delà

Commission de rachat maximum (TTC)

Néant

Sur 3 ans (du 31/12/2004 au 30/12/2007)	Sur 1 an (du 31/12/2006 au 30/12/2007)	1 ^{er} semestre 2008 (du 31/12/2007 au 30/06/2008)
Performance (non annualisée)	Performance	Performance
Volatilité (non annualisée)	Volatilité	Volatilité
36,80 %	NA	-20,80 %
		NA

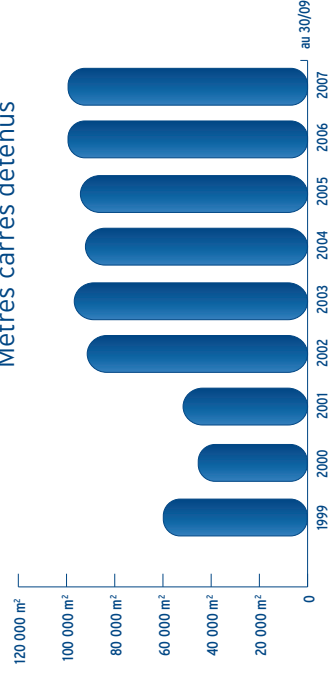
Évolution des performances du 08/01/1999 au 4/07/2008



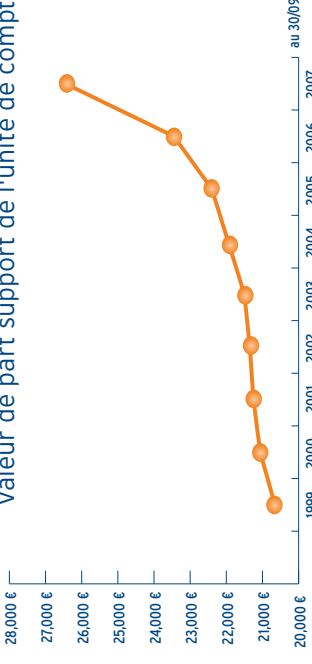
Historique des chiffres clés de la société civile immobilière Monceau investissements immobiliers (MII)

	30/09/99	30/09/00	30/09/01	30/09/02	30/09/03	30/09/04	30/09/05	30/09/06	30/09/07
Capital social	234 087 k€	216 939 k€	281 129 k€	297 129 k€	297 129 k€	312 723 k€	328 623 k€	328 623 k€	369 623 k€
Primes d'émission	0 k€	3 115 k€	6 525 k€	7 525 k€	7 525 k€	8 695 k€	10 245 k€	10 245 k€	17 317 k€
Report à nouveau	-73 514 k€	0 k€	1 844 k€	2 032 k€	477 k€	379 k€	404 k€	1 016 k€	115 k€
Résultat de l'exercice	13 747 k€	30 241 k€	16 864 k€	13 813 k€	16 575 k€	17 508 k€	17 873 k€	22 406 k€	18 726 k€
Capitaux propres	174 320 k€	250 295 k€	306 362 k€	320 499 k€	321 706 k€	339 305 k€	357 145 k€	362 290 k€	405 781 k€
Plus-values latentes (non comptabilisées)	3 991 k€	6 564 k€	9 163 k€	12 055 k€	14 380 k€	21 392 k€	28 174 k€	46 261 k€	101 253 k€
Capitaux propres réévalués	178 311 k€	256 859 k€	315 525 k€	332 554 k€	336 086 k€	360 697 k€	385 319 k€	408 551 k€	507 034 k€
Nombre de parts	8 632 774	10 846 960	14 056 460	14 856 460	14 856 460	15 636 160	16 431 160	16 431 160	18 481 160
Valeur de la part avant distribution de dividende	20,655 €	23,680 €	22,447 €	22,384 €	22,622 €	23,068 €	23,451 €	24,864 €	27,435 €
Dividende distribué	0 k€	28 397 k€	16 828 k€	15 368 k€	16 673 k€	17 483 k€	17 261 k€	23 241 k€	18 207 k€
Capitaux propres réévalués après distribution	178 311 k€	228 462 k€	298 697 k€	317 186 k€	319 413 k€	343 214 k€	368 058 k€	385 310 k€	488 827 k€
Valeur de part support de l'unité de compte	20,655 €	21,062 €	21,250 €	21,350 €	21,500 €	21,950 €	22,400 €	23,450 €	26,450 €
Rendement pour le détenteur de part	+ 9,0%	+ 14,6%	+ 6,6%	+ 5,3%	+ 6,0%	+ 7,3%	+ 6,8%	+ 11,0%	+ 17,0%
Mètres carrés détenus	59 728 m²	45 231 m²	51 657 m²	91 425 m²	96 799 m²	92 165 m²	94 249 m²	99 387 m²	99 356 m²

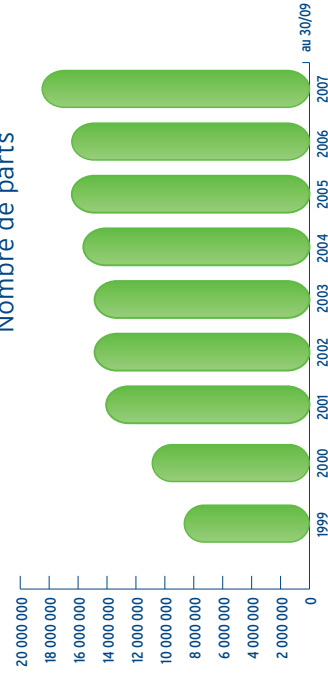
Mètres carrés détenus



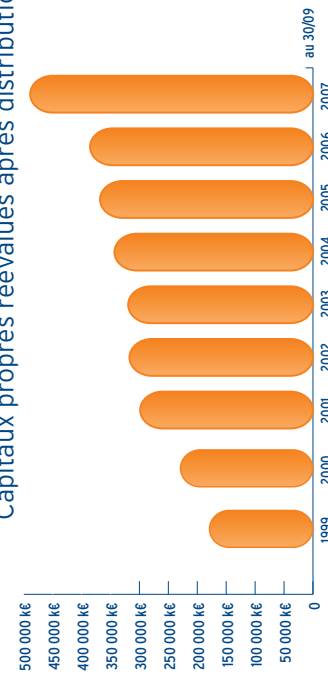
Valeur de part support de l'unité de compte



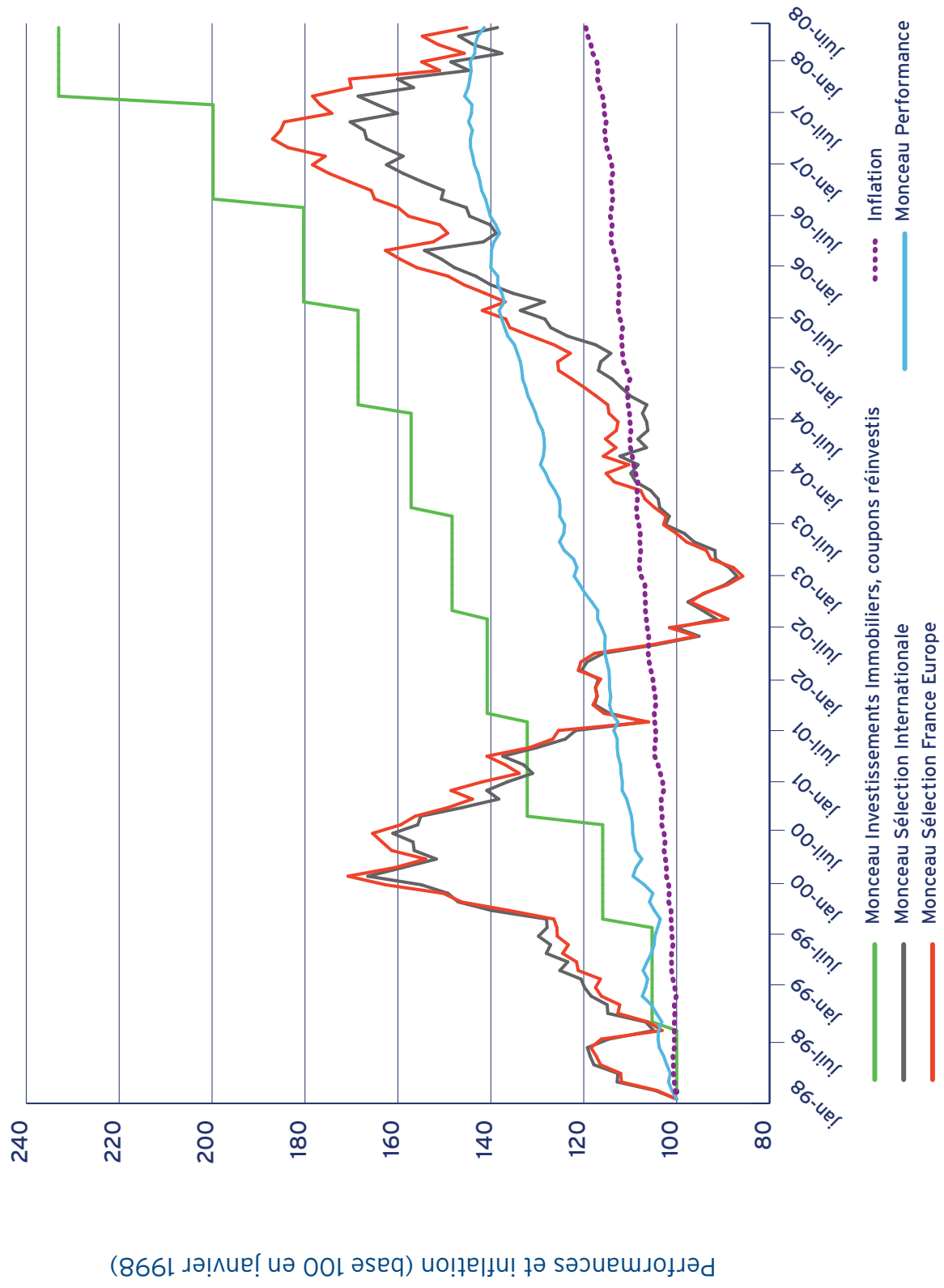
Nombre de parts



Capitaux propres réévalués après distribution



Performances et inflation



DONNÉES FINANCIÈRES

La gestion des fonds d'investissement supports des contrats en unités de compte

Vous trouverez ci-dessous la description de l'évolution de vos supports d'investissement au cours des derniers mois. Les supports sont classés par horizon d'investissement et niveau de risque croissant. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Votre interlocuteur habituel se tient à votre entière disposition pour vous conseiller dans le choix des supports le plus adaptés à vos besoins et à votre situation patrimoniale.

Monceau Trésorerie

Monceau Trésorerie est un fonds monétaire d'attente, destiné essentiellement à permettre une rémunération minimale de l'épargne dans le cadre de dispositifs d'arbitrage programmé.

Monceau Trésorerie est étroitement lié à l'évolution du marché monétaire avec une volatilité très faible. Le Fonds s'est naturellement ajusté à la hausse des taux directeurs de la BCE au cours de la période.

Monceau Performance

Monceau Performance est investi en obligations publiques et privées. Il vise à réaliser une performance supérieure à celle des obligations d'État à 3-5 ans.

En dépit de la hausse des primes de crédit sur les obligations privées, Monceau Performance a conservé un niveau élevé de résistance durant la crise financière, en raison de la part élevée des actifs de court terme et d'une politique judicieuse de diversification des risques.

Monceau Sélection France Europe

Monceau Sélection France Europe vise à réaliser une performance supérieure à celle des grandes actions européennes à long terme.

Monceau Sélection France Europe n'a pas été épargné par la crise financière qui a frappé l'ensemble des marchés d'actions, y compris les sociétés qui, par leur modèle économique ou leur activité sont moins sensibles à la contraction du secteur bancaire. Le maintien d'une part significative d'actifs de trésorerie ainsi que la constitution d'une poche d'obligations convertibles a toutefois permis d'amortir un choc d'ampleur inégalée. Le fonds conserve ainsi une avance significative sur son indice de référence, avec une volatilité plus faible.

Monceau Convertibles

Monceau Convertibles est un fonds investi en obligations convertibles européennes.

Malgré leur profil protecteur, les obligations convertibles ont souffert de la baisse des marchés d'actions et de la dégradation du marché du crédit qui a pesé sur les conditions de financement des entreprises. Leur baisse demeure toutefois modérée à l'aune des marchés d'actions. Par une diversification appropriée des investissements et une approche privilégiant des obligations convertibles faiblement exposées à un retournement du marché des actions, Monceau Convertibles a permis d'accentuer cet effet relativement protecteur.

Monceau Sélection Plus (ex Khorum)

Monceau Sélection Plus est un fonds mixte, qui vise à surperformer un portefeuille composé à 50% d'actifs monétaires et à 50% d'actions.

Monceau Sélection Plus a conservé tout au long de l'année une structure prudente privilégiant les actifs monétaires et les obligations privées. La part en actions du portefeuille est demeurée très modérée, en raison des risques d'approfondissement de la crise financière, auxquels le gérant était particulièrement sensibilisé. Si le fonds n'a pas été épargné par la dégradation des primes de crédit, il conserve une part élevée d'actifs de trésorerie lui permettant de réinvestir dans des conditions de prix très attractives.

Monceau Sélection Internationale

Monceau Sélection Internationale vise à réaliser une performance supérieure à celle des grandes actions internationales à long terme.

Dans la mesure où la crise née aux États-Unis s'est transmise à l'ensemble des marchés mondiaux du fait de l'interconnexion des places financiè-

res, Monceau Sélection Internationale a souffert de la forte baisse des principaux marchés mondiaux. Le maintien d'une part significative d'actifs de trésorerie, ainsi qu'une politique de diversification sur des valeurs sensibles aux tendances de long terme à l'œuvre dans l'économie a toutefois permis d'amortir un choc d'ampleur inégalée. Le fonds conserve ainsi une avance sur son indice de référence, avec une volatilité plus faible.

Monceau Ethique

Monceau Éthique recherche les fonds répondant aux principes du développement durable et de l'investissement socialement responsable.

Les fonds éthiques détenus en portefeuille n'ont pas été épargnés par la crise financière, qui a frappé l'ensemble des styles de valeurs sans distinction liée à la qualité ou au caractère durable de leur modèle économique. Le fonds est désormais investi directement en actions de sociétés reconnues pour leur approche socialement responsable vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes. L'équipe de gestion s'appuie sur la notation sociale et environnementale d'agences reconnues et sur sa méthodologie propre.

Monceau Europe Dynamique

Monceau Europe Dynamique recherche les différentes sources de surperformance sur les actions européennes (petites et moyennes capitalisations, zones géographiques, secteurs, etc.).

Monceau Europe Dynamique se caractérise par un bon niveau de résistance dans la crise historique des marchés financiers. Une politique judicieuse de diversification des risques et un choix de gérants spécialisés dans la sélection de valeurs décotées a permis au fonds d'afficher une performance nettement supérieure à celle des principaux indices de marché sur la période.

Supports financiers

Autorité des Marchés financiers (A.M.F.)

L'Autorité des marchés financiers est un organisme public indépendant issu de la fusion de la Commission des opérations de bourse (COB), du Conseil des marchés financiers (CMF) et du Conseil de discipline de la gestion financière (CDGF). Ses missions sont de veiller :

- à la protection de l'épargne investie dans les instruments financiers et tout autre placement donnant lieu à appel public à l'épargne ;
- à l'information des investisseurs ;
- au bon fonctionnement des marchés d'instruments financiers.

Commission de rachat

Lors d'une opération de désinvestissement d'un fonds, ils viennent diminuer le prix de remboursement, donc la valeur de la part ou de l'action. En ce qui concerne les fonds accessibles au titre des contrats de Capma & Capmi, il est prévu des conditions privilégiées pour les adhérents puisque ceux-ci bénéficient d'une exonération totale des frais de rachat.

Commission de souscription

Lors d'un investissement dans un fonds, ils viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur, donc la valeur de la part ou de l'action. Cette commission se cumule avec celles propres au contrat d'assurance vie. En ce qui concerne les fonds accessibles dans le cadre des contrats de Capma & Capmi, il est prévu des conditions privilégiées pour les adhérents puisque ceux-ci bénéficient d'une exonération totale de la commission de souscription. Ainsi, dans le cadre des contrats de Capma & Capmi, seuls les frais du contrat sont appliqués aux versements effectués par le souscripteur.

F.C.P.

Un fonds communs de placements est une copropriété de valeurs mobilières qui a pour objet d'investir les fonds qui lui sont confiés, selon sa vocation, sur différents titres tels que les actions, les obligations aussi bien sur les marchés français qu'étrangers. Les droits des investisseurs dans un F.C.P. sont représentés par des parts.

Frais de fonctionnement et de gestion

Il s'agit des frais supportés directement par le fonds et destinés à lui permettre de remplir ses objectifs. Ils sont exprimés en pourcentage de l'actif géré. Les fonds peuvent prévoir un taux de frais de fonctionnement et de gestion maximum. La plupart des fonds accessibles au titre des contrats de Capma & Capmi prélèvent en réalité des frais inférieurs au taux maximum prévu. La performance de la part en est ainsi améliorée. En effet, la valeur de la part ou de l'action tient compte des frais de fonctionnement et de gestion effectivement perçus. La performance d'une part ou d'une action annoncée pour une période donnée est donc nette des frais de gestion du fonds.

O.P.C.V.M.

Les organismes de placements collectifs en valeurs mobilières (O.P.C.V.M.) ont pour objet l'investissement de capitaux qui leurs sont confiés dans la constitution d'un portefeuille de valeurs mobilières.

On trouve deux types d'O.P.C.V.M. : les S.I.C.A.V. (sociétés d'investissement à capital variable) et les F.C.P. (fonds communs de placements).

Performance de la part ou de l'action

Il s'agit de l'évolution de la valeur de la part (F.C.P., S.C.I.) ou de l'action (S.I.C.A.V.) entre deux dates données. Cette évolution peut être positive ou négative.

S.I.C.A.V.

Une société d'investissement à capital variable est une société qui a pour mission d'investir les fonds qui lui sont confiés, selon sa vocation, sur différents titres tels que les actions, les obligations aussi bien sur les marchés français qu'étrangers. Le capital des S.I.C.A.V. est divisé en actions qui sont détenues par les investisseurs.

Supports profilés

Ils sont composés d'une sélection de supports effectuée parmi ceux accessibles au titre de Dynavie. Le "poids" de chacun des supports retenus permet d'adapter le profil au type de gestion souhaitée. Au sein de Dynavie, trois profils de gestion ont été déterminés : "Prudence", "Équilibre" et "Dynamique". Ils prennent en compte un niveau de risque croissant afin de répondre aux différentes attentes des adhérents. La quote-part de chaque support est choisie par Capma & Capmi à l'intérieur de fourchettes définies contractuellement.

Unités de compte

Les contrats d'assurance vie en unités de compte proposent de répartir les versements des souscripteurs entre différents supports tels que les S.I.C.A.V., les F.C.P. ou encore les S.C.I. Les unités de compte font référence aux actions ou aux parts de ces supports.

Volatilité de la part ou de l'action

La volatilité est un indicateur qui mesure les écarts de performances de la part ou de l'action. Elle est calculée sur une période donnée et permet d'apprécier, pour celle-ci, le rapport performance/risque. La volatilité d'un fonds doit être considérée par rapport à celle de la catégorie à laquelle il appartient. Les degrés de volatilité d'un fonds varient selon le type d'actifs qui le composent. Ainsi, parmi les fonds les moins volatiles on trouve ceux de la catégorie "monétaire" et parmi les plus volatiles ceux appartenant à certaines catégories "actions". À performance égale entre deux fonds d'une même catégorie, celui qui affiche la volatilité la plus faible est celui qui a la probabilité la plus importante d'offrir une performance régulière.

Support immobilier

Plus-value latente

Différence positive entre la valeur de marché actuelle du patrimoine immobilier évalué par un expert indépendant et la valeur comptable du patrimoine au bilan de l'entreprise.

Primes d'émission

Les primes d'émission constituent une réserve assimilable à du capital, alimentée lors des augmentations de capital par prélèvement sur le versement des associés.

Report à nouveau

Réserve composée par l'accumulation des résultats non distribués de l'entreprise.

S.C.I.

Les sociétés civiles immobilières ont pour objet d'acquérir et de gérer des biens immobiliers. Les droits des associés dans une société civile immobilière sont représentés par des parts.